

# Chefs des services pénitentiaires

## 1<sup>re</sup> promotion

# Observatoire de la formation

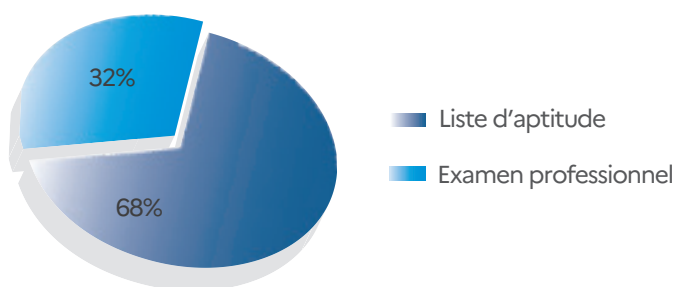


NOVEMBRE 2021

### À RETENIR

- > 162 agents sont entrés en formation en deux vagues, les 3 mai et 27 septembre 2021, pour une durée de 8 semaines.
- > 137 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 85%.
- > 77% d'hommes, 23% de femmes, et une personne non-binaire
- > Âge moyen : 48,6 ans
- > 79% des agents possèdent le baccalauréat.
- > 68% d'agents issus de la liste d'aptitude, et 32% de l'examen professionnel
- > Leur principale motivation à intégrer la formation est le déroulement de carrière.
- > À leur entrée en formation, leur première perspective professionnelle est de devenir DSP.

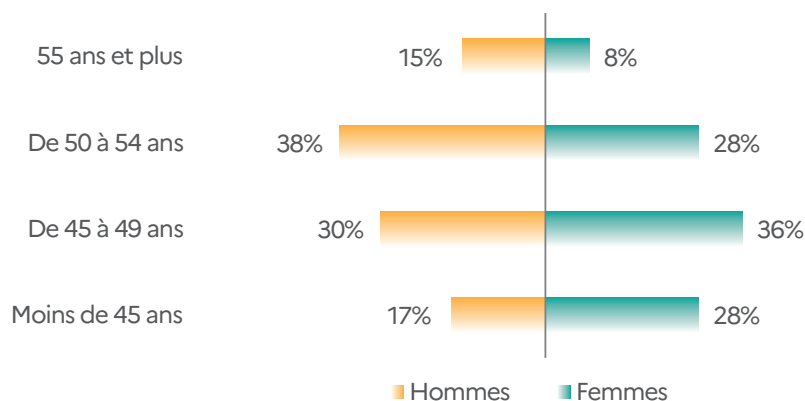
Graphique 1 : Répartition des agents par modalité d'accès à la formation - Proportions



Parmi les 137 agents interrogés, 68% ont été recrutés par le biais de la liste d'aptitude, et 32% grâce à l'examen professionnel.

## Le profil sociodémographique

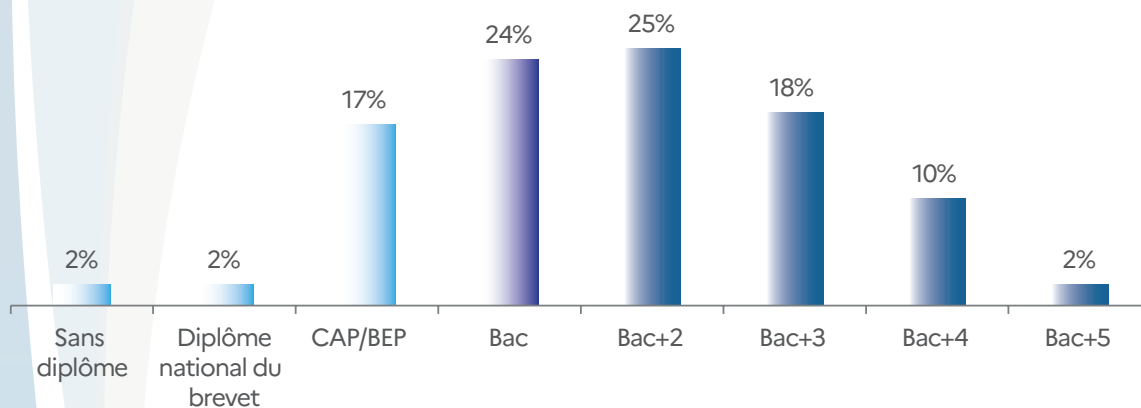
Graphique 2 : Répartition des agents par genre et par catégories d'âge - Proportions



La promotion est composée de 77% d'hommes, 23% de femmes, et d'une personne non-binaire. Les agents sont âgés de 49 ans en moyenne, le plus jeune ayant 31 ans et le plus âgé 59 ans.

Les femmes sont légèrement plus jeunes que leurs collègues masculins : 47 ans contre 49 ans. Cela se remarque sur la pyramide des âges : en effet, les femmes sont plus nombreuses dans les classes jeunes (64% ont moins de 50 ans, contre 47% chez les hommes). Aussi, la classe d'âge la plus élevée est davantage représentée chez les hommes (15%) que chez les femmes (8%).

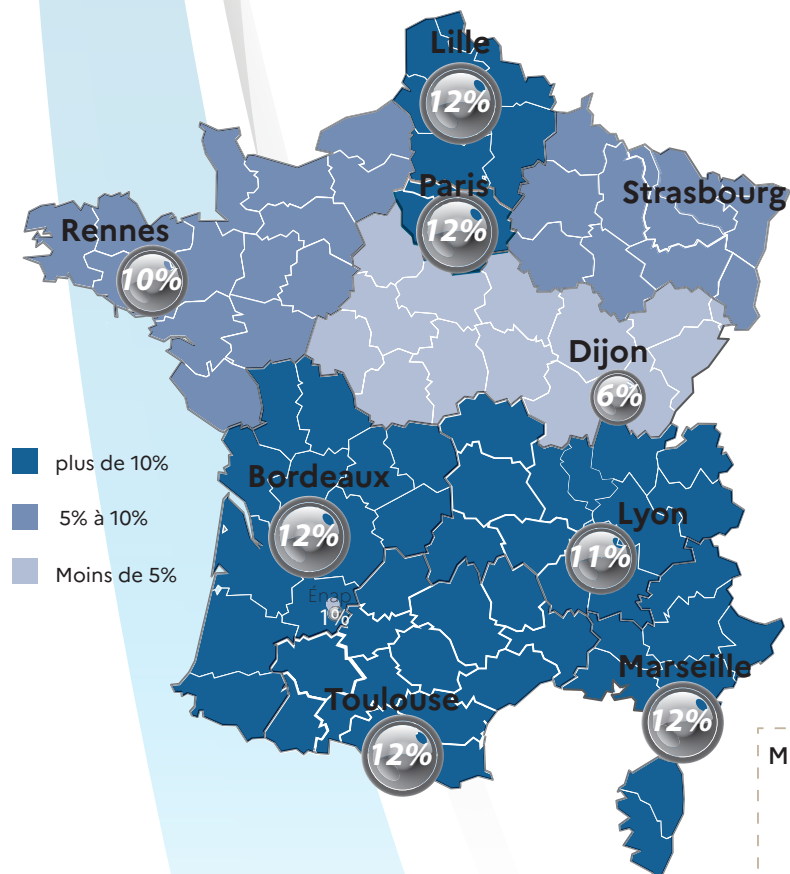
**Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions**



Les agents ont très majoritairement validé le baccalauréat : c'est le cas de 79% des répondants. Certains se sont arrêtés à ce diplôme (24%), et d'autres sont titulaires d'un diplôme du supérieur (55%). Parmi les autres répondants, nous comptons 17% de titulaires d'un CAP ou BEP, 2% du diplôme national du brevet et 2% de non-diplômés.

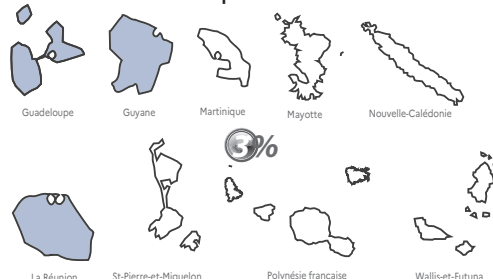
Les trois domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont ceux des sciences économiques (26 citations), du droit (17) et de l'industrie (13).

**Graphique 4 : DISP d'origine des agents – Proportions**



Les principales DISP d'origine des élèves sont Bordeaux, Paris, Toulouse, Lille et Marseille (avec chacune 12% des agents qui en sont issus). Suivent celles de Strasbourg, Rennes et Lyon, citées par 9 à 11% des répondants. La mission Outre-mer n'est représentée que par 3% des agents, et l'Énap fait l'objet d'une mention.

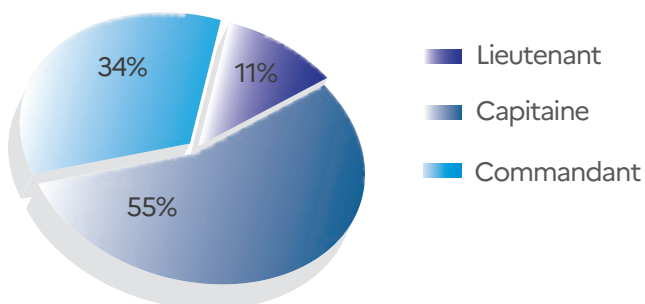
**Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer \***



\* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

## Parcours professionnel

Graphique 5 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire – Proportions



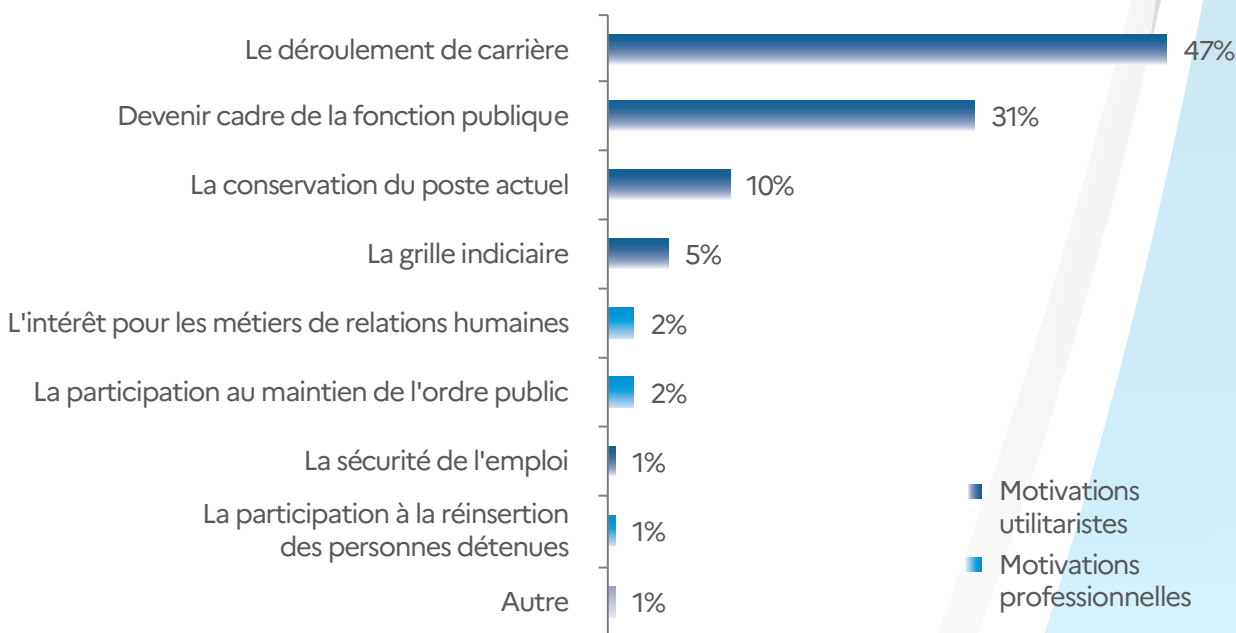
Les agents sont en premier lieu d'anciens capitaines (55%). 34% avaient le grade de commandant, et 11% celui de lieutenant.

Les répondants ont en moyenne 24 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, les hommes étant ceux qui cumulent le plus d'années d'expérience (25 ans contre 21 pour leurs consœurs), ce qui semble logique compte tenu de leur différence d'âge dans cette promotion.

Par ailleurs, nous remarquons que l'ancienneté dans le dernier grade est la plus élevée chez les capitaines (6,5 ans), suivis des commandants, qui sont restés 6 ans en moyenne dans ce grade, puis des lieutenants (5,6 ans d'ancienneté).

## Motivations, attentes et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Proportions

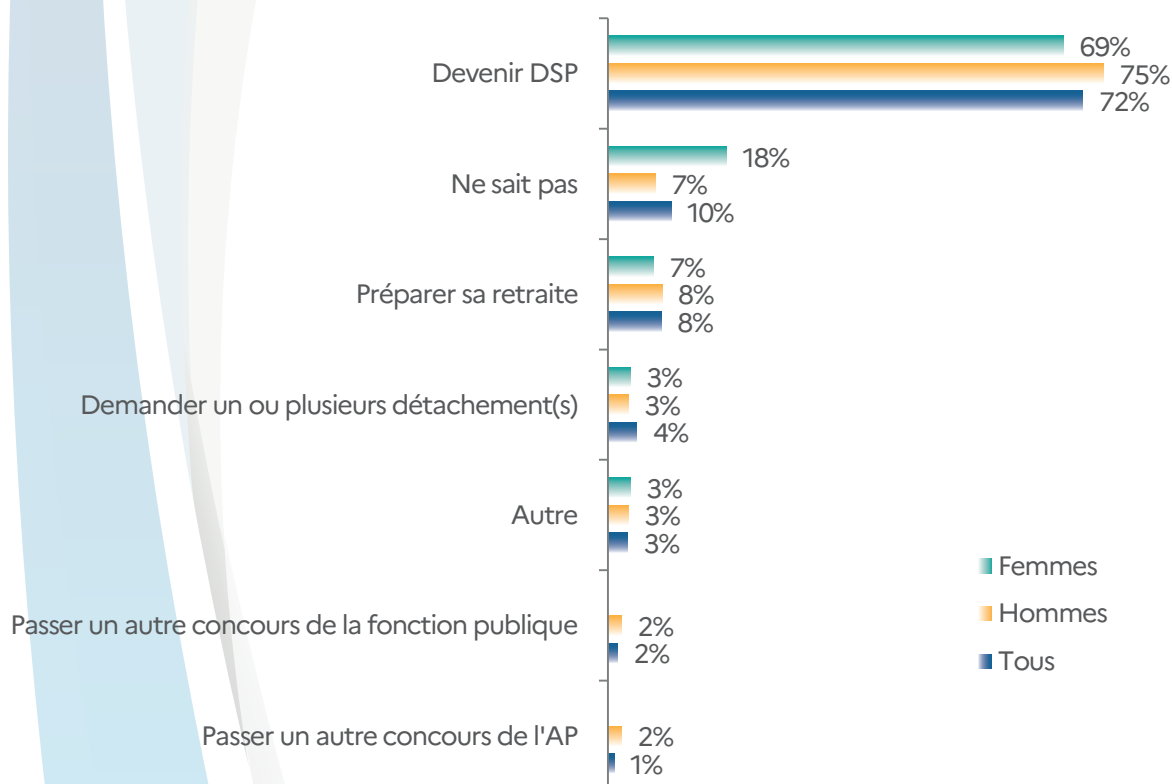


La première motivation à suivre la formation réside dans le déroulement de carrière : 47% des agents citent cet item. Elle est suivie par la volonté de devenir cadre de la fonction publique, mentionnée par 31% des répondants. Aussi, 10% des agents ont mentionné suivre la formation pour pouvoir conserver leur poste actuel suite au plan de requalification, et 5% sont motivés par la grille indiciaire.

Ces quatre motivations sont toutes des motivations utilitaristes, et avec la sécurité de l'emploi citée par 1% des agents, elles constituent

la grande majorité des motivations des répondants (94%). Néanmoins, quelques agents citent des motivations professionnelles : l'intérêt pour les métiers de relations humaines (2%), la participation au maintien de l'ordre public (2%) et la participation à la réinsertion des personnes détenues (1%).

**Graphique 7 : Première perspective professionnelle envisagée par les agents à l'entrée en formation – Proportions**



La première perspective professionnelle envisagée par les agents est de devenir DSP : avec 72% de concernés, elle est largement en tête des réponses. Parmi les autres répondants, une part non-négligeable ne savent pas quel tournant donner à leur carrière (10%), tandis que d'autres comptent préparer leur retraite (8%). Nous remarquons que les perspectives sont peu dépendantes du

genre : seuls deux items semblent différer dans les réponses des agents. Les hommes semblent davantage intéressés par le fait de devenir DPIP (75% contre 69% chez les femmes), tandis que ces dernières semblent beaucoup plus indécises sur leurs futurs projets (18% contre 7% chez les hommes).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

NOVEMBRE 2021